



**ARRETE MUNICIPAL REGLEMENTANT TEMPORAIREMENT
LA CIRCULATION
PARKING ROUTE D'OISE**

**COMMUNE
DE
DEMI-QUARTIER**
N° 2026-125
HAUTE-SAVOIE

Le Maire de la Commune de DEMI-QUARTIER ;

Vu les articles L 2212-1, L2212-2, L 2213-1 et L 2213-2 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les articles R 411-5, R 411-8, R 411-21-1 et R 411-26 du code de la route ;

Vu les articles 131-12 et 131-13, R610-3 et R 610- 5 du Code pénal ;

Considérant qu'il convient de réglementer la circulation de la Route d'Oise à la sortie du le parking de la Princesse pour permettre aux services techniques municipaux et à l'entreprise « SERFIM T.I.C. - 480 Route d'Aprémont - 73490 LA RAVOIRE » de procéder à des travaux de réparation de fibre optique et vidéosurveillance.

Considérant qu'il convient de réglementer la circulation sur cette voie à cette occasion ;

Considérant qu'il appartient bien au Maire de le faire,

ARRETE :

Article 1^{er} : Durant la période comprise entre le 29 septembre 2026 et le 2 octobre 2026 inclus, la circulation sera **déviée** sur la Route d'Oise au niveau de la sortie du parking de la Princesse (sens Megève / Combloux).

Article 2 :

La vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h et le dépassement interdit au niveau du chantier.

Article 3 :

Les prescriptions mentionnées aux articles 1 et 2 seront signalées à l'aide de panneaux réglementaires **mis en place par les Services Techniques de la Commune.**

Article 4 :

Le présent arrêté sera **affiché** sur place **par les Services Techniques de la Commune.**

Article 5 :

Les infractions au présent arrêté seront relevées et poursuivies conformément à la loi par la Gendarmerie et tout autre agent compétent.

Article 6 : Ampliation du présent arrêté qui sera publié électroniquement à la mairie, sera transmise à la Gendarmerie de Megève, la CCPMB Transports Scolaires, au TAD Montenbus, aux services techniques de la commune, à l'entreprise SERFIM T.I.C., un exemplaire étant conservé en Mairie.

Fait à Demi-Quartier, le 15 septembre 2026

Certifié exécutoire.

Publié électroniquement le 17/09/2026

Le Maire,


Stéphane ALLARD

MAIRIE DE DEMI-QUARTIER

Mairie : 775 route d'Etraz - 74120 DEMI-QUARTIER - Téléphone 04 50 21 23 12
Email : contact@demi-quartier.fr - Site : www.demi-quartier.fr